



Communauté de Communes du
Secteur d'Ilfurth

2014

***Rapport annuel sur le prix et la qualité du
service public de collecte et de traitement
des ordures ménagères***

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

A. LE TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale en 2015 de 10 392 habitants (populations légales 2012 des communes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015), selon détail ci-dessous.



COMMUNES	POPULATION 2013	POPULATION 2014	Nombre de foyers		
			2012	2013	2014
FROENINGEN	692	710	310	323	335
HEIDWILLER	640	636	250	260	266
HOCHSTATT	2 171	2 148	863	938	941
ILLFURTH	2 512	2 556	1040	1150	1096
LUEMSCHWILLER	701	699	300	310	332
SAINT-BERNARD	511	531	208	200	200
SPECHBACH LE BAS	751	743	277	282	290
SPECHBACH LE HAUT	681	675	258	270	252
TAGOLSHEIM	703	731	306	315	350
WALHEIM	945	963	400	400	490
TOTAL	10 307	10 392	4 212	4 448	4 552

B. LA COLLECTE

1. Ordures ménagères résiduelles

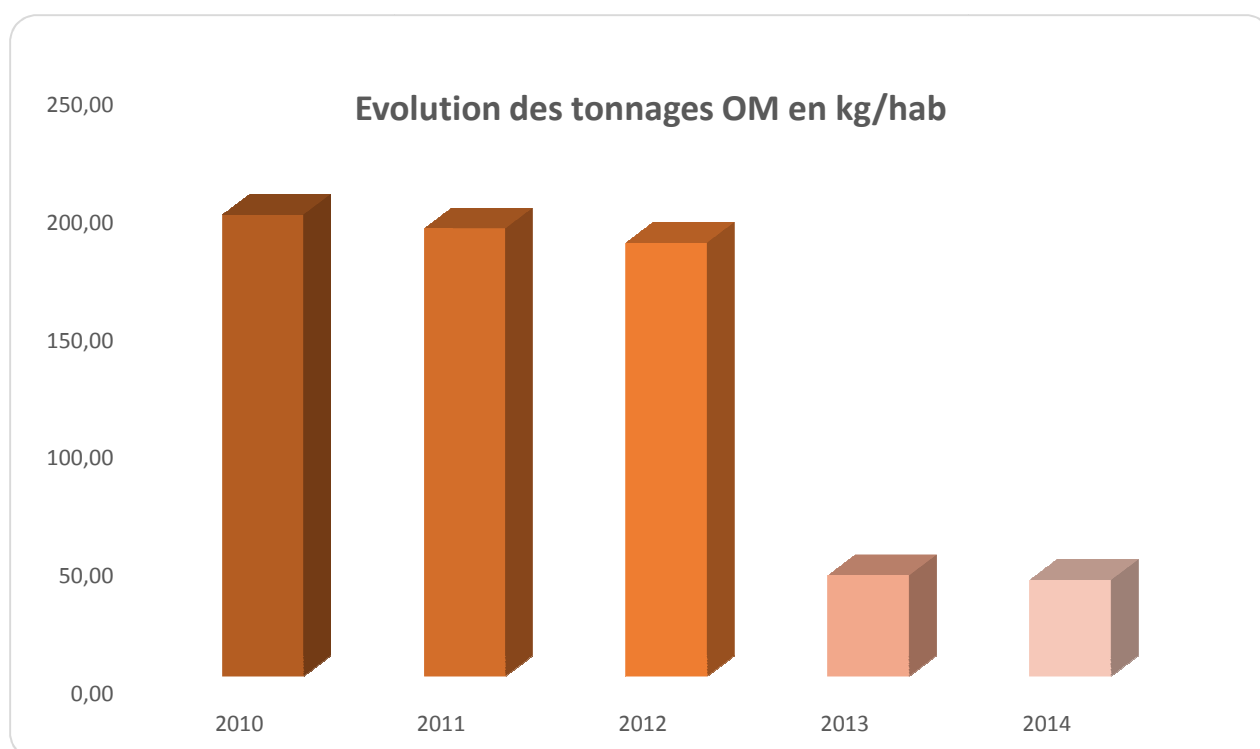
Les ordures ménagères sont collectées toutes les 2 semaines en porte à porte dans des sacs rouges disponibles à la CCSI ou dans les différentes mairies.

Les collectes sont réalisées selon la répartition suivante :

LUNDI	ILLFURTH TAGOLSHEIM HEIDWILLER
MARDI	SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT
MERCREDI	LUEMSCHWILLER
JEUDI	FROENINGEN SAINT BERNARD
VENDREDI	HOCHSTATT WALHEIM

Les tonnages collectés sont les suivants :

	2010	2011	2012	2013	2014
Quantité (t)	1941,64	1908,80	1883,98	441,8	425,15
Ratio (kg/hab/an)	196,20	190,33	184,32	42,86	40,91
	<i>pour 9 896 hab.</i>	<i>pour 10 029 hab.</i>	<i>pour 10 221 hab.</i>	<i>pour 10 307 hab.</i>	<i>pour 10 392 hab.</i>



L'année 2014 a permis de maintenir la diminution conséquente, constatée en 2013, du tonnage d'ordures ménagères résiduelles.

2. Emballages ménagers recyclables

Les déchets recyclables (emballages ménagers : flacons plastiques, cartons, journaux et prospectus, emballages métalliques) sont également collectés toutes les 2 semaines en porte à porte, dans des sacs jaunes fournis par la CCSI et dans les différentes mairies.

Les collectes sont réalisées selon la répartition suivante :

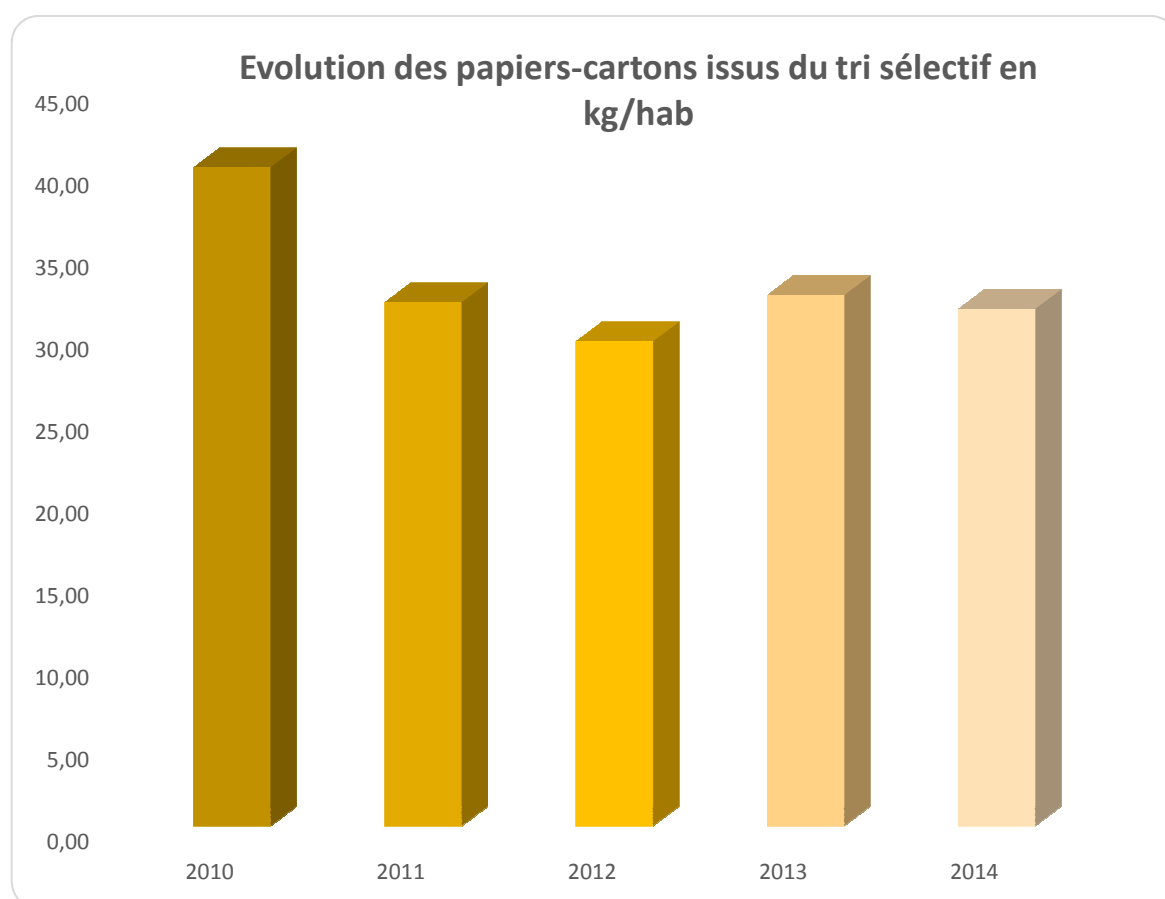
LUNDI	ILLFURTH TAGOLSHEIM HEIDWILLER
MARDI	SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT
MERCREDI	LUEMSCHWILLER
JEUDI	FROENINGEN SAINT BERNARD
VENDREDI	HOCHSTATT WALHEIM

Tonnage des corps plats (papiers-cartons)

	2010	2011	2012	2013	2014
Quantité (t)	397,11	319,90*	301,78*	333,36*	327,44*
Ratio (kg/hab/an)	40,13	31,90	29,52	32,34	31,50
	pour 9 896 hab.	pour 10 029 hab.	pour 10 221 hab.	pour 10 307 hab.	pour 10 392 hab.

* tonnages expédiés vers les filières de valorisation issus des caractérisations de la CCSI.

Tonnage d'E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) et d'ELA (Emballages Liquide Alimentaire) soutenus par Eco-Emballages	140,73
---	---------------

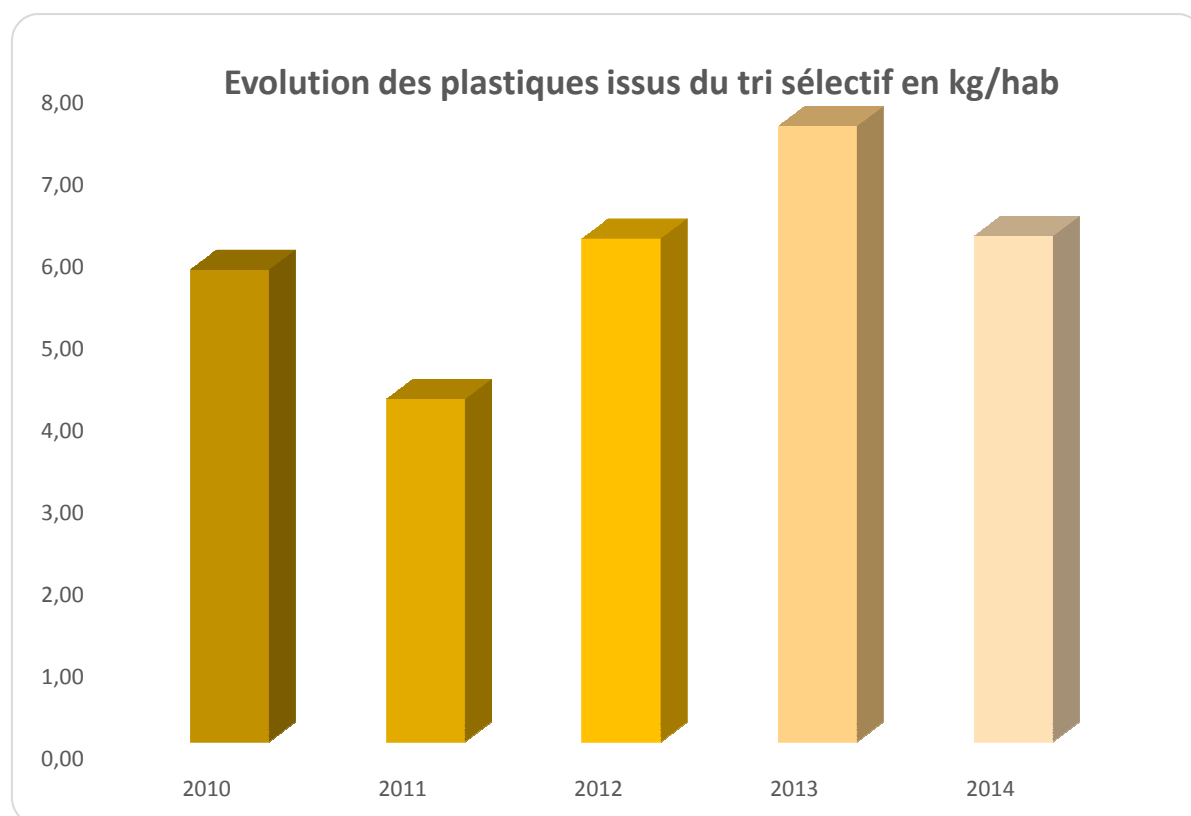


Tonnage des corps creux (flaconnages plastiques)

	2010	2011	2012	2013	2014
Quantité (t)	57,00	41,92	62,78*	77,78*	64,12*
Ratio (kg/hab/an)	5,76	4,18	6,14	7,51	6,17
	pour 9 896 hab.	pour 10 029 hab.	pour 10 221 hab.	pour 10 307 hab.	pour 10 392 hab.

* tonnages expédiés vers les filières de valorisation issus des caractérisations de la CCSI.

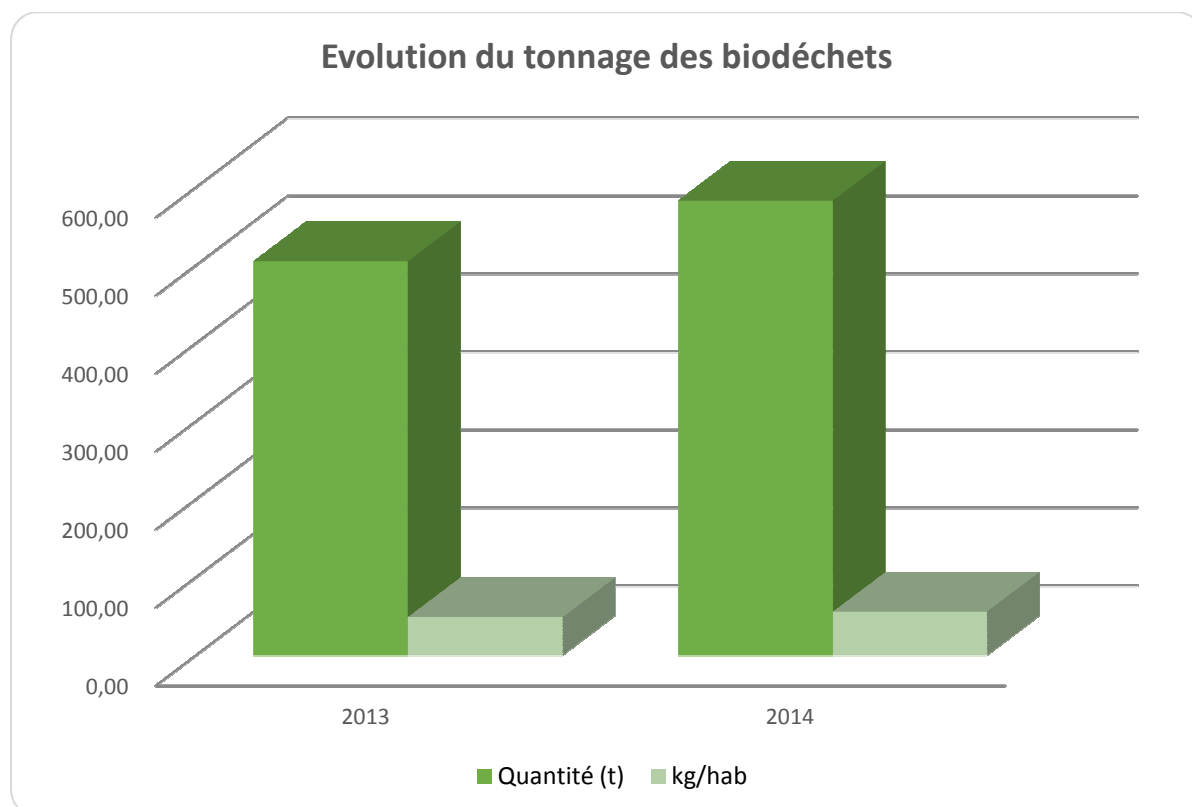
Tonnage de flacons plastiques et emballages métalliques livrés et soutenus par Eco-Emballages	64,12
--	--------------



3. Collecte des biodéchets

Les biodéchets sont collectés 1 fois par semaine dans un conteneur sur roues de 80 L mis à disposition par la CCSI. Les biodéchets doivent obligatoirement y être déposés dans les sacs biodégradables de 10 L mis à disposition dans les mairies et à la CCSI.

Pour l'année 2014, 583,04 tonnes de biodéchets ont été collectées, soit une moyenne de 56,10 kg/hab/an (contre 49,02 kg/hab/an en 2013).



Les collectes sont réalisées selon la répartition suivante :

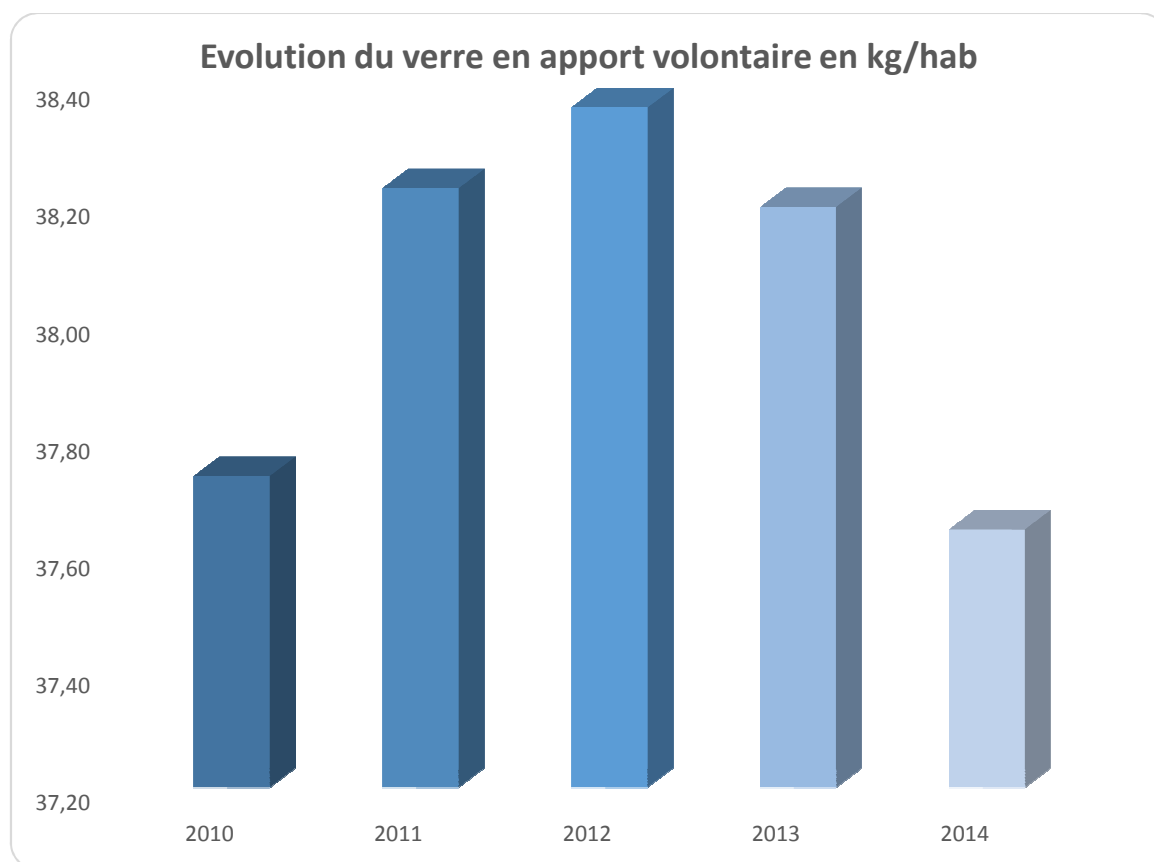
MARDI	HOCHSTATT FROENINGEN
MERCREDI	ILLFURTH HEIDWILLER
JEUDI	WALHEIM LUEMSCHWILLER TAGOLSHEIM
VENDREDI	SAINT BERNARD SPECHBACH LE HAUT SPECHBACH LE BAS

4. Collecte sélective du verre

Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 16 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie à ILLFURTH, soit en tout 19 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

	2010	2011	2012	2013	2014
Quantité (t)	373,39	383,33	392,09	393,69	391,18
Ratio (kg/hab/an)	37,73	38,22	38,36	38,19	37,64
	pour 9 896 hab.	pour 10 029 hab.	pour 10 221 hab.	pour 10 307 hab.	pour 10 392 hab.

Tonnage de "verre mélangé" livré et soutenu par Eco-Emballages	400,97
---	---------------



5. Déchetterie

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

pour les particuliers uniquement :

Lundi	-	14 h / 17 h
Mercredi	9 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	-	14 h / 17 h
Samedi	9 h / 17 h (en continu)	

pour les artisans et commerçants uniquement :

Mardi	-	14 h / 16 h
--------------	---	-------------

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 27 juin 2013 qui définit les conditions d'utilisation de la déchetterie.

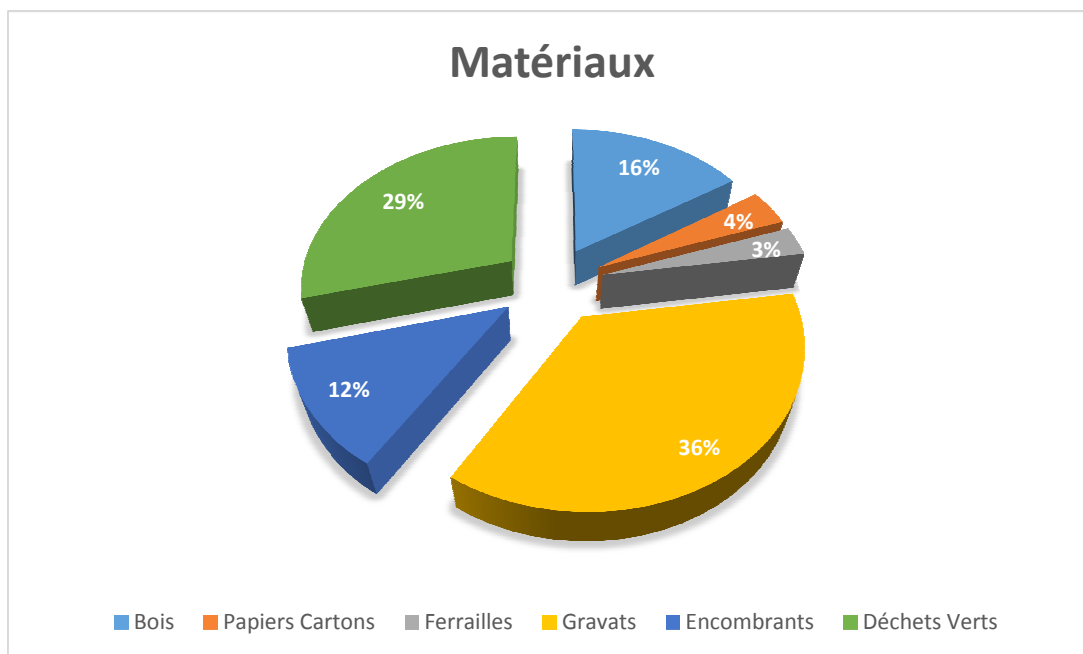
L'année 2014 a marqué la fin des travaux de réhabilitation de la déchetterie intercommunale :



La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matériaux		2010	2011	2012	2013	2014	Destination
Papiers car- tons	Quantité (t)	139,35	110,40	100,97	73,64	46,12	SCHROLL PFASTATT
	Ratio (kg/hab/an)	14,08	11,01	9,88	7,14	4,43	
Ferrailles	Quantité (t)	103,22	80,24	89,20	74,80	36,55	CERNAY Envi- ronnement
	Ratio (kg/hab/an)	10,43	8,00	8,73	7,25	3,51	
Batteries	Quantité (t)	1,32	1,32	0,00	NC	NC	Ets ALSADIS à CERNAY
	Ratio (kg/hab/an)	0,13	0,13	0,00	NC	NC	
Piles	Quantité (t)	2,33	1,20	1,19	0,573	0,657	Sté COREPILE (75)
	Ratio (kg/hab/an)	0,24	0,12	0,12	0,05	0,063	
Gravats *	Quantité (t)	603,50	697,00	782,00	Néant	Néant	Réfection de chemins fores- tiers
		67,11	21,88	41,74	113,58	439,92	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	67,77	71,68	80,59	11,01	42,33	
Encombrants	Quantité (t)	771,04	574,54	646,80	401,40	146,74	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	77,91	57,29	63,28	38,94	14,12	
Déchets verts	Quantité (t)	731,76	783,28	822,52	500,96	351,66	SUNDGAU COMPOST
	Ratio (kg/hab/an)	73,95	78,10	80,47	48,60	33,83	
Bois	0,00	57,32	261,52	273,20	222,19	192,56	ANNA COMPOST KINGERSHEIM
	0,00	5,79	26,08	26,73	21,55	18,52	
Vêtements	Quantité (t)	non com- muni-qué	non com- muni-qué	non com- muni-qué	NC	NC	Terre des Hommes (68) Le Relais
	Ratio (kg/hab/an)						
DTM (dé- chets toxiques des ménages)	Quantité (t)	13,18	13,33	15,87	15,97	11,53	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	1,33	1,33	1,55	1,54	11,07	ALSADIS
Huiles de vidanges	Quantité (l ou t)	3,60	3,10	5,85	6 120,00	3,15 Tonnes	SRRHU à RIXHEIM
	Ratio (l ou t/hab/an)	0,36	0,31	0,57	0,59	0,30	
Huiles végé- tales	Quantité (l ou t)	1,40	1,00	1,69	515,00	0,24	OLEO Recy- cling
	Ratio (l ou t/hab/an)	0,14	0,12	0,17	0,05	0,02	
		Pour 9 896 hab.	Pour 10029 hab.	Pour 10 221 hab.	Pour 10 307 hab.	Pour 10 392 hab.	

Répartition annuelle des principaux tonnages en déchetterie



6. Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

La collecte des D3E a débuté en avril 2008. L'ensemble de la prestation est assuré par l'éco organisme Eco-Systèmes et est réalisée à la déchetterie.

Type de D3E	Tonnage (t)	Proportion (%)	Ratio (kg/hab/an)
GEMHF	0,76	5,97	0,07
GEMF	4,97	38,83	0,48
PAM	0,32	2,53	0,03
Ecrans	6,74	52,67	0,64
Total 2014	12,80	100,00	1,22

GEMHF = Gros Electro-Ménager Hors Froid (cuisinières; fours; lave vaisselles; ...)

GEMF = Gros Electro-Ménager Froid (congélateurs ; réfrigérateurs ; ...)

PAM = Petits Appareils en Mélange (consoles de jeux ; aspirateurs ; micro-ondes ; ...)

Ecrans = télévisions et moniteurs d'ordinateur

Pour l'année 2014, 12,80 tonnes de D3E ont été collectées contre 32,80 tonnes en 2013.

7. Déchets des artisans et commerçants

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

343,50 m³ de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2014 contre 331,50 m³ en 2013.

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie. Les gravats sont limités à 2 m³ par apport et par jour.

Une tarification spécifique de la RIEOM est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Pour 2014, le tarif au m³ était de 14 €.

8. Ramassage des carcasses de voitures

La C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

En 2014, 10 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 720.00 € TTC.

Ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

C. LE TRAITEMENT

1. Ordures ménagères résiduelles

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

2. Matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte et en apport volontaire

Les emballages triés et conditionnés par COVED sont mis à la disposition des filières de récupération suivant le contrat Barème E signé le 1^{er} janvier 2011 avec Eco-Emballages. L'ensemble des matériaux recyclables collectés en porte-à-porte est expédié aux filières de recyclage de COVED.

Depuis août 2008, ECO-FOLIO verse un soutien à la tonne de journaux, revues et magazines recyclée.

Le verre collecté en apport volontaire est conditionné par SITA et mis à disposition du verrier OI Manufacturing dans le cadre du contrat Barème E signé avec Eco-Emballages.

3. Biodéchets

La Communauté de Communes a confié le marché de traitement des biodéchets au SM4. Les biodéchets collectés sont traités à la plateforme de compostage d'Aspach-le-Haut.

Le traitement des biodéchets comporte 3 étapes :

- le broyage,
- la fermentation,
- l'affinage.

Après traitement, les biodéchets sont valorisés sous forme de compost.

4. Traitement des matériaux en apport volontaire en déchetterie

Voir tableau du I.B.5.

II. LES INDICATEURS FINANCIERS

OBJET	TITULAIRE	DUREE DU MARCHE
Collecte des OMR, recyclables et biodéchets	COVED	2013-2017
Traitement des recyclables	COVED	2013-2017
Traitement des biodéchets	SM4	2013-2017
Exploitation de la déchetterie	SITA	2013-2017
Collecte du verre	SITA	2013-2017
Traitement des déchets verts issus de la déchetterie	SUNDGAU COMPOST	2013-2017

A. FINANCEMENT DU SERVICE

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- R.E.I.O.M (redevance d'enlèvement incitative des ordures ménagères)

TABLEAU DES TARIFS 2014

PART FIXE	PART VARIABLE		
	Rouleau de 20 sacs de 30 L	Rouleau de 30 sacs de 30 L	Rouleau de 20 sacs de 50 L
120 €	24 €	36 €	40 €

Le produit facturé, inscrit au CA 2014, est de 714 382,27 €.

- les aides d'ECO-EMBALLAGES
- le rachat des matériaux recyclables : papiers/cartons, flaconnage plastique et métallique, ferraille, verre
- les aides d'Eco-Folio pour les imprimés papiers indésirables
- le soutien pour la collecte des D3E en déchetterie

Les montants respectifs provenant des différentes recettes sont indiqués dans l'annexe 2.

B. AIDES D'ECO-EMBALLAGES

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, du flaconnage plastique et métallique, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés.

La population prise en compte par ECO-EMBALLAGES pour le calcul des performances de la CCSI est de 10 111 habitants pour 2014.

Plus les performances de collecte sont élevées, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

C. BILAN DES DEPENSES ET DES RECETTES D'EXPLOITATION

Voir l'annexe 1 « Dépenses d'exploitation 2014 » et l'annexe 2 « Recettes d'exploitation 2014 ».

D. INVESTISSEMENTS 2014

Les investissements suivants ont été réalisés en 2014 :

DEPENSES		MONTANT € TTC
Travaux de réaménagement de la déchetterie.	AMS Ingénierie, Entreprises HVTP, ADEMI, S.N.E.E.	7 461,30
MONTANT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2014		7 461,30

RECETTES		MONTANT € TTC
Subvention pour la réhabilitation de la déchetterie	DEPARTEMENT	30 050,00
Subvention pour le contrôle d'accès de la déchetterie	ADEME	9 560,85
MONTANT TOTAL		39 610,85

Ne figurent pas dans ces tableaux les dépenses et recettes d'investissement liées à l'exécution strictement budgétaire et au résultat de l'exercice (reprise des subventions versées, déficit reporté, FCTVA...).

ANNEXE 1 : DEPENSES D'EXPLOITATION 2014

	INTITULE	PRESTATAIRE DE SERVICE	MONTANT DES DEPENSES 2014 EN € TTC
Collecte et traitement des ordures ménagères, des plastiques creux, papiers-cartons (collecte sélective) et des bio-déchets + dépenses relatives à la RIEOM (Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères)	Marché COVED de collecte des ordures ménagères et des recyclables + traitement des recyclables + collecte des bio-déchets.	COVED	575 492,75
	Traitement des ordures ménagères	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	110 023,64
	Traitement des bio-déchets	SM4	38 473,76
	Achat de sacs de collecte	P.T.L.	22 929,77
	Achat de sacs biodégradables	I.C.S.	32 247,36
	Hébergement logiciel de gestion	STYX	4157,90
	Affranchissement courriers	NEOPOST	12 118,81
	Communication	FRIEDLING	2 655,12
		Imprimerie St Louis	472,80
	Télécommunication	Transfert via le Budget général	1 300,00
	Frais TIPI	TRESORERIE	280,65
TOTAL DEPENSES 2014 "COLLECTE ET TRAITEMENT"			800 152,56
Annulations titres	Titres annulés sur RIEOM exercice 2013	Divers tiers	19 126,48
TOTAL ANNULATIONS TITRES			19 126,48
Collecte du verre	Collecte du verre	SITA Alsace	17 051,98
TOTAL DEPENSES 2014 "VERRE"			17 051,98
Déchetterie d'ILLFURTH	Exploitation et traitement	SITA Alsace et autres prestataires (EDF, APAVE...)	174 538,70
	Traitement des déchets verts	SUNDGAU COMPOST	8 107,08
	Electricité	EDF	1 232,75
TOTAL DEPENSES 2014 "DECHETTERIE"			183 878,53
Carcasses de voitures	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voitures	AUTO-ASSISTANCE SCHMITT	720,00
TOTAL DEPENSES 2014 "CARCASSES VOITURES"			720,00
ADMD	Cotisation statutaire	ADMD	407,00
DIVERS	Liste INSEE	INSEE	199,25
	Frais de Mission Carole		145,48
	Loyer Photocopieur	PARIBAS	2038,80
	Opération Pneus	Cernay Env.	163,68
	Location Informatique	COMAB	1922,40
	Fourniture admin.	Ellenbach	53,95
	Ged	STI Bureautique	787,74
TOTAL DEPENSES 2014 "DIVERS"			5 311,30
Charges de personnel			25 400,00
Indemnités des élus			6 300,00
Amortissements	Amortissements de l'exercice 2014	TRESORERIE	28 869,71
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION 2014			1 087 217,56

N.B. : Le déficit reporté de l'exercice 2013 s'élève à 25 911,06 €

	INTITULE	PRESTATAIRE DE SERVICE	MONTANT DES RECETTES 2014 EN € TTC
RECETTES	Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM)		714 772,27
	TOTAL 2014 RIEOM		714 772,27
	Vente composteurs		1 340,00
	TOTAL VENTE COMPOSTEURS		1 340,00
	Aides	ECO-EMBALLAGES	207 512,61
	Solde Programmeme promotion compostage	DEPARTEMANT	4 946,00
	Subventions	ADEME	73 425,22
	Imprimés papiers indésirables	ECO-FOLIO	10 268,13
	Soutien D3E	OCAD3E	1 506,48
	TOTAL AIDES 2014		297 658,44
	Verre	O-I Manufacturing	9 111,36
	Rachat matières	COVED	34 438,87
	Achat de matière métaux	SITA Alsace	983,25
	TOTAL 2014 RACHAT MATIERES		44 533,48
	Reprise Subventions reçues exercice 2014	TRESORERIE	4 137,50
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'EXPLOITATION 2014			1 062 441,69